

Thème 1 – La Défense fait-elle partie des « savoirs fondamentaux » ?

Atelier A : Enseignement de défense et valeurs de la République : quels acteurs ?/ La formation du citoyen : du service national à l'enseignement de défense

M. GELEE.- Amiral, Messieurs les Officiers Généraux, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux, Mesdames, Messieurs,

Je suis le Colonel Guillaume GELEE, je rapporte les travaux des trois groupes travaillant sur cette question : « La défense fait-elle partie des savoirs fondamentaux ? ». Nous avons décidé d'utiliser ces sept minutes pour répondre en quatre points.

Le premier point : définition de l'esprit de défense ; deuxième point : court aperçu des quelques résistances que l'on rencontre ; ensuite, troisième point : les acteurs que nous voyons pour cet enseignement, la méthodologie qui se dégage ; et enfin, une courte conclusion.

L'esprit de défense serait, pour nous, une posture, pas seulement un sentiment d'appartenance ; l'esprit de défense consiste à prendre conscience des risques, avoir une bonne analyse des enjeux et des menaces, ainsi forger une intelligence des situations permettant d'avoir la capacité de s'engager. Cette définition d'esprit de défense se conjugue au singulier, mais de façon concentrique aussi au niveau de la famille, de la cité, de la nation et ainsi de suite.

Les résistances pratiques : d'abord la notion d'esprit de défense dans le corps enseignant. L'antimilitarisme est beaucoup moins fort qu'il ne l'a été à une certaine époque et il y a peu d'hostilité ; en revanche, il y a beaucoup d'indifférence vis-à-vis de la défense. Il y a beaucoup d'incertitudes devant la façon pratique d'aborder les choses, comment enseigner la défense. Un deuxième point sur la résistance : le terme de défense est très souvent associé à la notion de violence. Ensuite, les notions de nation et de patrie sont confuses et notamment pour les enseignants. Ce sont les trois résistances principales.

Les acteurs sont d'abord clairement, pour tout le monde, sans aucune hésitation, les enseignants avec les directeurs d'établissements qui sont au cœur du dispositif. Dans ces acteurs contribue la famille. Contribuent bien sûr les militaires, les institutions de l'Etat, diverses associations ; les élus locaux devraient contribuer ainsi que les médias.

La méthodologie permet de mettre en perspective tous ces acteurs sans que se dégage des travaux le besoin d'un enseignement progressif qui soit un parcours de citoyenneté qui aille du concret, au primaire - on voit déjà l'enseignement de *La Marseillaise* en primaire -, avec des visites au collège pour aller vers le concept qui serait plus étudié au niveau du lycée. Evidemment, il y a un continuum qui va du début du concret jusqu'au concept que peut avoir un élève en lycée. Tout cela s'organiserait via des projets pédagogiques, voire même des projets intégrés dans le projet d'établissement.

Le but de cette méthodologie serait de créer l'envie de l'élève avec un enseignement d'abord non anxiogène - en effet, il ne faut pas commencer l'enseignement de la défense par des images d'horreur -, un enseignement qui soit innovant, stimulant et dynamique, et les termes ont été appréciés par l'ensemble du corps enseignant, et surtout impliquant l'élève.

Quelques points concrets : utiliser 100 % des horaires alloués, ce qui était souvent cité ; un besoin de formation des enseignants, de formation initiale, type IUFM ou autres et une formation continue avec cette idée originale d'une JAPD pour enseignants ; il s'agit non pas d'inclure les enseignants dans les JAPD mais faire une journée de préparation à la défense pour les enseignants et un peu plus d'implication dans les IHEDN régionaux et national. Il faut faciliter l'accès à la documentation, pour les enseignants d'une part et d'autre part pour les élèves via le CDI, et ensuite ne pas rechigner à faire des exercices pratiques et des visites qui vont créer cette envie.

Voici une conclusion qui n'est pas un résumé : si une seule action est effectuée, elle doit être de faciliter le courant entre les hommes et les femmes des deux institutions, principalement au niveau local, de façon à ce que des professeurs n'hésitent pas à appeler les militaires qui sont dans leur ville, à proximité de leur collège, de leur lycée, pour voir dans quelle mesure il est possible de faire des visites et que les militaires n'hésitent en aucun cas à répondre favorablement à cette demande.

Voici, Amiral, Mesdames, Messieurs, très rapidement nos conclusions.

Atelier B : Comment l'enseignement de défense est-il perçu ?/ Le monde change : quel rôle pour le citoyen dans la défense de demain ?

M. PHAN.- Je m'exprime au nom des ateliers B. Nous tenons à remercier tous les participants à l'atelier B, tous les collègues de l'Éducation nationale qui ont contribué à la petite synthèse que je vais modestement tenter de vous présenter. Nous avons travaillé sur deux questions : comment l'enseignement de défense est-il perçu ? Quel rôle pour le citoyen dans la défense de demain ?

Concernant la première question de la perception de l'enseignement de défense, il est apparu très rapidement, avant de nous intéresser à la perception, tout d'abord des enseignants et ensuite des élèves, qu'il y avait de plus en plus dans notre société une confusion majeure entre défense et guerre et par ailleurs entre défense et sécurité. Ce qui fait que du point de vue de la société déjà, apparaît un problème dans la perception du problème de la défense.

La perception des enseignants laisse apparaître très nettement une situation très hétérogène qui tient d'abord à l'âge du professeur, au sexe du professeur et à son cursus personnel. Nous sommes dans une phase de transition où les collègues anciens ont, pour certains, fait leur service militaire mais les jeunes candidats aux CAPES et aux agrégations n'ont plus du tout fait de service militaire. Cette hétérogénéité tient également à la diversité des établissements et du public scolaire, mais je pense plus globalement à l'environnement socio-éducatif dans lequel nous intervenons et nous travaillons au quotidien. De tout cela, il ressort qu'il y a pour certains de l'intérêt, pour d'autres de la méconnaissance, de la curiosité, voire pour certains réfractaires, il en existe encore, un peu de refus mais il faut bien reconnaître qu'il est en train de décliner. Au final, les collègues se sentent très démunis face à ce problème de la défense, ils sont mal à l'aise. Or, tout pédagogue, qu'il soit enseignant ou militaire, lorsqu'il est mal à l'aise, ne peut pas faire passer un savoir de qualité auprès de ses élèves. Pour certains d'entre nous, cela va même jusqu'au problème de la compétence, voire au problème de la légitimité : est-ce qu'il revient effectivement aux enseignants d'assurer cet enseignement de défense ? J'emploie le terme de légitimité car il a été employé par un collègue ; c'est un terme assez fort et il fallait que l'on aille jusqu'à ce degré de précision.

Concernant la perception des élèves, il y a une ambiguïté permanente entre une espèce de rejet et de fascination pour tout ce qui concerne la défense. Rejet de tout ce qui est représentatif de l'autorité, de l'uniforme et attirance pour un certain nombre de débouchés professionnels ; les armées sont de bons recruteurs en ce moment et dans tous les carrefours des métiers, peu importe le terme que l'on emploie, il est vrai que les ateliers concernant la défense et la sécurité intéressent toujours énormément les élèves. Nous aboutissons à une image approximative de l'outil de défense, mais elle est coupée de la réalité de l'emploi. Lorsqu'on explique précisément à quoi sert cet outil de défense, il y a parfois des petits soucis.

Ensuite le devoir de mémoire, qui est fondamental, peut finalement avoir un effet pernicieux qui est de fausser certaines perspectives ; je prends un exemple concret, le programme de troisième couvre la partie 1914-1945 et donc une grande partie contient du devoir de mémoire, ce qui aboutit à ce qu'un nombre assez conséquent d'élèves assimilent donc la guerre à des aspects très négatifs et se cantonnent à ce genre de choses. La difficulté est fondamentale car il va falloir passer d'une défense contre un objectif clairement identifié et localisé à une défense pour des valeurs avec un aspect beaucoup plus positif.

Et chez les élèves, se pose un problème concernant la conscience des enjeux réels de la défense d'aujourd'hui, problème de perception des valeurs et il ressort de ce qui est vécu

par les enseignants, après le témoignage des élèves, que les JAPD sont pour beaucoup trop courtes et parfois frustrantes car ils n'ont pas pu aller suffisamment loin dans la perception de tout ce qu'on voulait leur faire pointer du doigt.

Quelques propositions : il est évident qu'il faut renforcer la formation initiale, mais peut-être la rendre plus systématique sur la culture de défense, bien veiller à former tous les professeurs et pas seulement ceux d'histoire et géographie. Le micro-trottoir nous a rappelé que cette mission nous incombait mais le *Bulletin Officiel* de 1998 dit bien que ce sont toutes les matières qui doivent être concernées, y compris les personnels administratifs. Et donc nous aboutissons à une lisibilité moyenne et un peu gênante.

Sur la deuxième question : « quel rôle pour le citoyen dans la défense de demain ? », nous sommes partis d'un constat de base qui est que la défense est aussi quelque chose qui se vit et les jeunes citoyens ou futurs citoyens que nous formons aujourd'hui n'ont pas vécu de crise majeure sur le territoire national, tout comme leurs parents et leurs professeurs. Dès lors, il est donc beaucoup plus difficile de faire sentir aux gens concrètement quel est le poids de cet effort de défense qui doit être consenti par la nation.

Quel rôle pour le citoyen dans la défense ? Trois moments marquent la vie du citoyen : un temps d'acquisition des savoirs, le recensement, l'enseignement de défense à l'école et la JAPD qui clôture ce premier temps de l'acquisition de savoirs simples. Ensuite, une fraction minoritaire de la population fait le choix d'un certain engagement pour la défense et va acquérir des savoir-faire, ce sont nos camarades d'active qui en font leur métier mais ce sont également les réservistes opérationnels qui devraient être 30 000 d'ici quelques années ; ils font eux aussi, à temps partiel, l'acquisition de savoir-faire en matière de défense et c'est une forme d'engagement qu'il faut souligner et valoriser dans une société où l'intérêt personnel prime. Les collectivités locales, par le moyen des correspondants de défense, ont aussi le moyen de pouvoir s'engager dans cette voie.

Plus globalement et c'est certainement le point le plus fondamental, il faut impérativement acquérir un savoir-être, cela concerne tout le reste de la société, le citoyen est avant tout un contribuable ; par le droit de vote, il choisit un certain nombre de choses en termes de budget et la défense passe par un budget. Mais il faut bien lui faire comprendre également que l'impôt n'est pas une assurance contre les risques et qu'il y a un engagement qui va bien au-delà de celui-ci.

La défense de demain est un sujet vaste et complexe à aborder. Il ressort que la citoyenneté européenne doit d'abord se construire sur la base de la citoyenneté nationale.

Concernant la défense européenne, il y a d'énormes difficultés à se projeter vers l'avenir. Si, comme l'a rappelé le ministre de l'Éducation nationale ce matin sur les valeurs communes à défendre, les 25 membres de l'union partagent une évidente cohésion, il y a un problème d'opposition fréquent sur l'engagement concret de l'outil de défense européen. Or l'actualité l'a démontré, entre la défense de valeur et la défense d'intérêt apparaissent souvent des dissensions. Se pose également le problème fondamental de la souveraineté qui n'est pas résolu et assez compliqué.

En conclusion, si la défense ne fait pas partie des savoirs fondamentaux, l'esprit de défense est l'affaire de chacun et c'est fondamental de le savoir et de le faire savoir. Je vous remercie.

